

Fiche

- Les pronoms personnels de la première et de la deuxième personne (*je* et *tu* au singulier ; *nous* et *vous* au pluriel) désignent les personnes qui communiquent entre elles.

Ex. : *Je lis pendant que tu finis ton travail.*

- Les pronoms personnels de la troisième personne remplacent des noms ou des groupes nominaux.

- Pour remplacer un nom ou un GN sujet, on utilise **les pronoms personnels sujets** *il, ils, elle, elles* ; ex. : *Amélie est très gourmande. Elle a mangé tous les gâteaux.*

- Pour remplacer un nom ou un GN complément, on utilise **les pronoms personnels compléments** *le, la, les, lui, leur, eux, elle(s)*.

Ex. : *Il n'y a plus de gâteaux. Amélie les a tous mangés.*